

Boulevard Tonnellé 37000 TOURS
Tél. 02 47 37 04 88
Mail. ce.0370769k@ac-orleans-tours.fr

MERCI DE COCHER LA CLASSE FOOT POUR LAQUELLE VOUS CANDIDATEZ ☐ SECTION FOOT 6^{ème} ou 5^{ème} ☐ SECTION FOOT 4^{ème} ou 3^{ème}		DOSSIER D'ADMISSION Section Sportive Scolaire Football		PHOTO	
NOM Sexe : ☐ M ☐ F Prénom Né(e) le A (commune) Département				<i>Date de réception (réservée à l'administration) :</i> 	
PARENTS OU TUTEURS	<u>REPRESENTANT LEGAL 1 (NOM Prénom)</u> Adresse complète pour réception de la convocation Adresse mail :				Tél. fixe ou portable
	<u>REPRESENTANT LEGAL 2 (NOM Prénom)</u> Adresse complète pour réception de la convocation Adresse mail :				Tél. fixe ou portable
ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 <i>(Documents à fournir voir page 4)</i>					
Classe demandée	6^{ème} ☐ Langue vivante 1 : ANGLAIS Langue vivante 2 : ESPAGNOL 5^{ème} ☐ } Langue vivante 1 : ANGLAIS 4^{ème} ☐ } Langue vivante 2 : ALLEMAND 3^{ème} ☐ } ESPAGNOL	Le collège n'assure pas d'autres enseignements de langue			

<u>AVIS DE LA COMMISSION SPORTIVE SUITE AUX TESTS</u>			
FAVORABLE ☐		DEFAVORABLE ☐	
DECISION DE LA COMMISSION D'ADMISSION :			
ACCEPTATION ☐		REFUS ☐	
Motif du refus :			

CADRE RESERVE AUX PARENTS OU RESPONSABLES LEGAUX

(Le transport est sous la responsabilité des parents ou tuteurs légaux)

En cas d'accident nécessitant une intervention immédiate, tant médicale que chirurgicale (avec ou sans anesthésie) y compris l'hospitalisation, j'autorise (1) le responsable de la section sportive à faire effectuer cette intervention sur avis médical.

Je certifie également que mon fils, ma fille, est à jour de ses vaccinations.

N° de Sécurité Sociale :

Tél (appel urgent) :

(1) Un refus implique que les parents ou responsables légaux sont en mesure de prendre en charge immédiatement l'enfant.

NOM, prénom et signature du responsable légal précédée de la mention « lu et approuvé »

Numéro de licence F.F.F. de l'enfant :

Inscrire « sans » si l'enfant n'est pas licencié

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

J'autorise l'enfant (nom, prénom)

A participer aux tests d'entrée en classe foot au collège Alphonse de Lamartine.

Date :

Signature des parents ou responsables légaux

PARTIE SCOLAIRE

SCOLARITE ANTERIEURE

2023/2024 *Établissement scolaire*

Nom et adresse
..... classe

SCOLARITE DE L'ANNEE EN COURS 2024/2025

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

CLASSE :

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL (OU DU PROFESSEUR DES ECOLES)

NOM DU PROFESSEUR :

RESULTATS SCOLAIRES :

COMPORTEMENT :

APTITUDE A LA VIE EN GROUPE :

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT OU DU DIRECTEUR D'ECOLE (ANNEE EN COURS)

.....
.....
.....

DATE ET SIGNATURE

LETTRE DE MOTIVATION

(Rédigée par l'élève)

[illegible]

PIECES A FOURNIR

	<u>DESIGNATION DES PIECES</u>	<u>COLONNE RESERVEE AU CONTRÔLE DES PIECES</u>
1	DOSSIER D'ADMISSION : <i>le présent document</i>	
2	Photocopie du BULLETIN SCOLAIRE DU 1^{er} SEMESTRE <i>(de l'année scolaire en cours)</i> Tous documents utiles concernant la scolarité <i>(P.P.S., P.A.I., Documents médicaux)</i>	
3	LETTRE DE MOTIVATION <i>(dûment remplie par l'enfant)</i>	
4	LA FICHE SPORTIVE INDIVIDUELLE CI-JOINTE	
5	LE REGLEMENT INTERIEUR DE SECTION CI-JOINT <i>(lu et signé par le(s) responsable(s) et l'enfant)</i>	

CE DOSSIER DEVRA ETRE RENDU, DÛMENT COMPLETE, AU :

COLLEGE ALPHONSE DE LAMARTINE

Boulevard Tonnelé

37000 TOURS

Tél. 02.47.37.04.88

Mail. ce.0370769k@ac-orleans-tours.fr

**Date limite de
retour : 4 avril 2025**

DOSSIER COMPLET A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE :

Section sportive 6 ^{ème} /5 ^{ème}	VENDREDI 4 AVRIL 2025
Section sportive 4 ^{ème} /3 ^{ème}	VENDREDI 4 AVRIL 2025

TRES IMPORTANT !!!

TOUT DOSSIER MAL REMPLI, INCOMPLET OU RECEPTIONNE APRES LA DATE LIMITE

NE POURRA PAS ETRE PRIS EN CONSIDERATION.

(L'AVIS DE LA COMMISSION SERA SIGNIFIEE AUX FAMILLES PAR COURIER)

AUCUNE REPONSE NE SERA DONNEE PAR TELEPHONE

POUR SECTION FOOT

FICHE INDIVIDUELLE A remettre avec le dossier d'inscription

PHOTO

NOM : Date de naissance :/...../.....

Prénom : Sexe : M ☐ F ☐

Adresse :

Code postal :

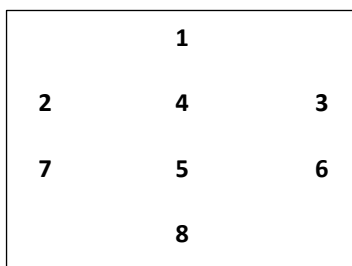
Ville :

Poste sur le terrain* :

Droitier ☐

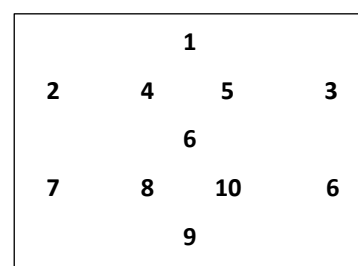
Gaucher ☐

FOOT A 8



**Entourer le poste principal
* Souligner le poste secondaire*

FOOT A 11



Partie à remplir par l'éducateur(trice) du club (si licencié(é))

Nom et prénom de l'éducateur(trice) :

Tél. :

Mail :

Club fréquenté cette saison par l'enfant :

Niveau de compétition actuel :

AVIS SUR LE NIVEAU DE JEU DU CANDIDAT

(aspects techniques, tactiques, athlétiques et comportementaux)

AVIS SUR LA MOTIVATION ET L'INVESTISSEMENT DU CANDIDAT A L'ENTRAINEMENT

(rôle d'équipier, attitude de travail, capacité d'investissement))

Signature de l'éducateur(trice)

Cachet du club

Date :

Règlement intérieur

Section sportive football – collège Lamartine de Tours

Objectifs

L'objectif affirmé de la section sportive est de concilier au mieux les études et l'activité sportive, les deux participant aux 4 parcours éducatifs de l'élève : le parcours éducatif aux arts et à la culture, le parcours avenir, le parcours éducatif de santé et le parcours citoyen.

Cette section ne se limite pas simplement à l'apprentissage et au renforcement d'habiletés sportives mais contribue aussi à développer des valeurs de citoyenneté : sensibiliser les jeunes au respect de l'autre, au goût de l'effort, à l'engagement collectif, à l'entraide, la solidarité et l'autonomie.

Recrutement

Le recrutement se fait selon 2 critères essentiels. Le candidat doit réussir des tests sportifs (un mercredi après-midi) tout en présentant un bilan scolaire satisfaisant (résultats scolaires et comportement).

Une commission d'admission examine chaque année les dossiers de candidature. Cette commission est constituée du chef d'établissement, du professeur coordinateur et du responsable technique de la section qui est l'intervenant breveté d'État football.

Organisation et fonctionnement

Horaires et lieux de pratique

Les élèves de la section ont 2 séances hebdomadaires d'entraînement à la pratique du football :

- Le lundi de 15h30 à 17h
- Le jeudi de 15h30 à 17h

Les séances ont lieu principalement au stade du Petit Plessis de La Riche. En période hivernale, les jeudis, nous pouvons utiliser le gymnase J.M. Bialy de La Riche pour pratiquer au chaud.

Trajet collège – installation sportive

Les élèves se rangent dans la cour de récréation au niveau des marquages EPS et sont accompagnés par l'enseignant(e) référent(e) de la section jusqu'au square à côté du collège (30 mètres). Les déplacements sont pris en charge par le club partenaire. Ils viennent chercher les élèves en mini-bus appartenant au club pour les emmener sur le stade d'entraînement.

Le règlement intérieur du collège s'applique durant les séances.

Les élèves sont à la charge de leurs représentants légaux à la fin de séance : retour au domicile à pieds ou transport par les responsables.

La séance

L'entraînement est placé sous la direction du responsable technique qui en détermine les modalités.

L'enseignant(e) référent(e) est présent(e) et aide le responsable au besoin sur les aspects organisationnels, installation, accompagnement, pédagogie, gestion etc.

UNSS

Les élèves sont fortement encouragés à s'inscrire à l'association sportive du collège. Ils représenteront le collège lors du championnat élite (2 à 3 rencontres par an en fonction des résultats) et peuvent ainsi se confronter et évaluer leurs progrès au cours de l'année scolaire en plus du club. Les entraînements et compétitions ont lieu les mercredis de 13h30 à 15h (voire 16h à 17h si compétitions).

Les absences

Pour une absence ponctuelle (une seule séance), celle-ci doit être signalée, au plus tôt, à la vie scolaire et justifiée, par écrit, dans le carnet de liaison. Dans le cas d'une absence prolongée, un certificat médical devra être présenté au responsable de la section sportive et à la vie scolaire. Si toutefois l'élève est en capacité de se déplacer, il devra obligatoirement assister à la séance durant laquelle il sera sensibilisé à différents aspects de la pratique sportive.

Les sanctions/punitions

L'élève inscrit à la Section Sportive Football se doit d'avoir un comportement positif en cours, aux entraînements, et lors de toutes activités scolaires (sortie, rencontres...) ainsi qu'une attitude positive face au travail.

En cas de comportements transgressifs donnant lieu à un rapport d'incident ou à des résultats en baisse, l'équipe pédagogique se réserve le droit de suspendre temporairement ou définitivement l'élève de la Section Football.

En cas de comportement problématique, le chef d'établissement peut mettre en place des commissions éducatives et un conseil de discipline pour exclure l'élève de la section voire de l'établissement.

Règlement intérieur de la section sportive football

Je soussigné(e), certifie avoir pris connaissance du règlement de la section sportive du collège Lamartine de Tours pour l'année scolaire 2025/2026.

A....., le

Signature du/des responsable(s) légal(aux)

Signature de l'élève

